

État des relations entre l'Union et la Chine

2017/2274(INI) - 12/09/2018 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 530 voix pour, 53 contre et 55 abstentions, une résolution sur l'état des relations UE-Chine.

Les députés ont affirmé que le partenariat stratégique global UE-Chine était l'un des plus importants pour l'UE et qu'il reposait sur un engagement commun d'ouverture et de collaboration dans le cadre d'un système international fondé sur des règles. Toutefois, ils se sont inquiétés du fait que l'influence économique et politique grandissante de la Chine au niveau mondial au cours de la dernière décennie a mis à l'épreuve les engagements communs.

Le Parlement a recommandé que l'Europe tire avantage de son pouvoir de négociation collectif plus important vis-à-vis de la Chine, et qu'elle défende ses démocraties afin de mieux faire face aux efforts systématiques déployés par la Chine pour influencer la société civile et les responsables politiques européens.

Investissements chinois: les députés ont noté l'intérêt que la Chine porte aux investissements stratégiques dans les infrastructures en Europe en se servant de l'initiative «Ceinture et route». Ces investissements s'inscrivent dans une stratégie globale visant à ce que des entreprises contrôlées ou financées par l'État prennent le contrôle du secteur bancaire, du secteur de l'énergie ainsi que d'autres chaînes d'approvisionnement. Les résultats d'enquêtes récentes montrent que depuis 2008, la Chine a acquis des actifs en Europe pour une valeur de 318 milliards de dollars.

Le Parlement a demandé aux États membres participant au format «16+1» (entre la Chine, d'une part, et onze pays d'Europe centrale et orientale ainsi que cinq pays des Balkans) de veiller à ce que cette participation permette à l'Union de s'exprimer d'une seule et même voix dans ses relations avec la Chine. Il a invité les dits États membres à analyser et à contrôler rigoureusement les projets d'infrastructure proposés et à veiller à ne pas compromettre les intérêts nationaux et européens pour un soutien financier ou des engagements à long terme au regard de la participation de la Chine à des projets d'infrastructure stratégiques qui pourraient encore accroître l'influence politique de celle-ci, au préjudice des positions communes de l'Union concernant la Chine.

Les députés ont soutenu l'appel lancé à la Chine pour qu'elle adhère aux principes de transparence dans les marchés publics ainsi qu'aux normes environnementales et sociales. Ils ont proposé que les données sur tous les investissements dans des infrastructures effectués par la Chine dans les États membres de l'Union et les pays candidats soient partagées avec les institutions de l'Union et les autres États membres. Ils ont également insisté sur le fait que l'initiative «Ceinture et route» devait être assortie de garanties en matière de droits de l'homme.

Droits de l'homme: la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit devrait être au cœur de l'engagement de l'UE avec la Chine. Le Parlement a fermement condamné le harcèlement, les arrestations arbitraires et les poursuites dont font l'objet les défenseurs des droits de l'homme, les avocats, les journalistes, les blogueurs, les universitaires et les défenseurs des droits des travailleurs. Il s'est dit inquiet des systèmes de surveillance massive de l'internet déployés par la Chine et a condamné la répression des libertés relatives à internet par les autorités chinoises, notamment la liberté d'accéder à des sites étrangers.

Le Parlement a invité l'UE et ses États membres à poursuivre une politique plus ambitieuse, plus cohérente et plus transparente en ce qui concerne les droits de l'homme en Chine et à procéder à la consultation de la société civile et à un dialogue approfondi avec celle-ci. Il a invité le Conseil, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et la Commission à veiller à ce que la coopération UE-Chine soit fondée sur l'État de droit et l'universalité des droits de l'homme.

Étudiants chinois: les députés ont attiré l'attention sur la nécessité de soutenir davantage les étudiants et les universitaires chinois qui sont en Europe afin qu'ils soient moins vulnérables aux pressions exercées par les autorités chinoises pour qu'ils se surveillent les uns les autres et deviennent les chevilles ouvrières de l'État chinois. Ils ont également souligné l'importance d'examiner les financements substantiels accordés par la Chine à des établissements d'enseignement supérieur à travers l'Europe.

Enfin, le Parlement a invité la Commission à surveiller activement les mesures chinoises de distorsion des échanges, qui affectent la position des entreprises de l'UE sur les marchés mondiaux, et à prendre les mesures appropriées au sein de l'OMC et d'autres enceintes, y compris des actions de règlement des différends.